

Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé

N° 3

23 mai 2018

Programme de travail du mercredi 23 mai 2017

Horaire	Séances plénières <i>Salle des Assemblées</i>	Commission A <i>Salle XVII</i>	Commission B <i>Salle XVII</i>	Autres
9 h 00	Cinquième séance plénière			
Dès que commencera l'examen du point 3 en plénière		Quatrième séance		
14 h 30		Cinquième séance	Première séance	
17 h 30				Bureau de l'Assemblée <i>Salle XII</i>
Immédiatement après la clôture de la réunion du Bureau de l'Assemblée		Sixième séance		

Table des matières

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé
2. Compte rendu des réunions
3. Réunions d'information techniques
4. Autres réunions
5. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances
6. Liste provisoire des intervenants au débat général en plénière
7. Annonces

Interventions lors des séances des Commissions

La Commission A a accepté de réduire la durée des interventions à **2 minutes**. Veuillez envoyer les interventions prévues aux séances des Commissions à l'adresse : interpret@who.int.

Sécurité

Si vous êtes confronté à un problème urgent de sécurité ou si vous avez des questions concernant votre sécurité pendant votre séjour à Genève, veuillez appeler le Bureau de la sécurité/responsable de la sécurité de l'OMS au +41 (0)22 791 11 17. Nous vous rappelons que les contrôles de sécurité ont été renforcés pendant l'Assemblée mondiale de la Santé tant pour les véhicules que pour les piétons qui cherchent à accéder au Palais des Nations et à la zone abritant les salles de conférences. Nous vous conseillons donc de vous y préparer en vous munissant d'un document d'identité approprié et d'une accréditation en bonne et due forme afin de faciliter votre accès à la zone de l'Assemblée.

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

Mercredi 23 mai 2018

Cinquième séance plénière **Salle des Assemblées – 9 h 00**

- Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
Document A71/51

Point 3 (suite) – Débat général

Quatrième séance de la Commission A **Salle XVIII – Dès que commencera l'examen du point 3 en plénière**

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.1 (suite) – Projet de treizième programme général de travail, 2019-2023
Documents A71/4 et EB142/2018/REC/1, résolution EB142.R2

Point 11.2 – Préparation et action de santé publique

- Flambée épidémique de maladie à virus Ebola
 - Rapport du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire
Document A71/5
 - Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire
Documents A71/6 et A71/A/CONF./3 et A71/A/CONF./3 Add. 1

Cinquième séance de la Commission A **Salle XVIII – 14 h 30**

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.5 (suite) – Lutter contre la pénurie mondiale de médicaments et de vaccins et en favoriser l'accès

Documents A71/12 et EB142/2018/REC/1, décision EB142(3)

Point 11.6 – Stratégie mondiale et Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle

Documents A71/13 et EB142/2018/REC/1, décision EB142(4)

Point 11.7 – Préparation de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, qui doit avoir lieu en 2018

Documents A71/14, A71/14 Add.1, A71/A/CONF./2 et A71/A/CONF./2 Add. 1

- Point 13** **Ouverture des travaux de la Commission**
- Y compris l'élection des vice-présidents et du rapporteur
- Point 14** **Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé**
- Document A71/27, A71/B/CONF./2 et A71/B/CONF./2 Add. 1
- Point 15** **Questions relatives au budget programme et questions financières**
- Point 15.1 – Rapports programmatique et financier de l'OMS pour 2016-2017, avec les états financiers vérifiés pour 2017
- Documents A71/28, A71/29, A71/45 et A71/INF./2
- Point 15.2 – Financement du budget programme 2018-2019
- Documents A71/30 et A71/46
- Point 15.3 – État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution
- Documents A71/31 Rev.1 et A71/47

- Point 11 (suite)** **Questions prioritaires stratégiques**
- Point 11.2 (suite) – Préparation et action de santé publique
- Application du Règlement sanitaire international (2005)
- Documents A71/7, A71/8 et EB142/2018/REC/1, décision EB142(1)
- Point 11.3 – Transition pour la poliomyélite et activités postérieures à la certification
- Document A71/9
- Point 11.8 – Préparation de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour mettre fin à la tuberculose
- Documents A71/15, A71/16 et A71/16 Add.1

Point 12

Autres questions techniques

- Point 12.1 – Charge de mortalité et de morbidité due aux morsures de serpents
Documents A71/17 et EB142/2018/REC/1, résolution EB142.R4
- Point 12.2 – Activité physique pour la santé
Documents A71/18 et EB142/2018/REC/1, résolution EB142.R5
- Point 12.3 – Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) : développement du jeune enfant
Document A71/19 Rev. 1
- Point 12.4 – Santé mobile
Documents A71/20 et A71/A/CONF./1
- Point 12.5 – Amélioration de l'accès aux technologies d'assistance
Documents A71/21 et EB142/2018/REC/1, résolution EB142.R6

Point 16

Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance

- Point 16.1 – Rapport du Commissaire aux comptes
Documents A71/32 et A71/48
- Point 16.2 – Rapport du vérificateur intérieur des comptes
- Rapport annuel
Documents A71/33, A71/33 Corr.1 et A71/49
 - Progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et du vérificateur intérieur des comptes
Document A71/34

Point 17

Questions relatives au personnel

- Point 17.1 – Ressources humaines : rapport annuel
Documents A71/35, A71/44 et A71/B/CONF./1
- Point 17.2 – Rapport de la Commission de la fonction publique internationale
Document A71/36
- Point 17.3 – Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel
Documents A71/37 et EB142/2018/REC/1, résolutions EB142.R8 et EB142.R9
- Point 17.4 – Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS
Document A71/38

Point 19

Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales

Document A71/43

Vendredi 25 mai 2018

Sixième séance plénière

Salle des Assemblées – 9 h 00

- Point 7** **Distinctions**
 Document A71/INF./1
- Point 6** **Conseil exécutif : élection**
- Point 8** **Rapports des commissions principales**

Neuvième et dixième séances de la Commission A

Salle XVIII – Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30

- Point 12 (suite)** **Autres questions techniques**
- Point 12.6 – La nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant
 Documents A71/A/CONF./4 et A71/A/CONF./5
- Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant : rapport biennal
 Document A71/22
 - Protection contre les conflits d'intérêts possibles dans les programmes nutritionnels
 Document A71/23
- Point 12.7 – Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages
 Documents A71/24, A71/24 Add.1 et A71/42
- Point 12.8 – Rhumatisme articulaire aigu et cardiopathies rhumatismales
 Documents A71/25, A71/25 Add.1 Rev.1 et EB141/2017/REC/1, résolution EB141.R1
- Point 12.9 – Éradication de la poliomyélite
 Document A71/26, A71/26 Add.1 et A71/26 Add.2
- Point 12.10 – Multilinguisme : mise en œuvre du Plan d'action
 Documents A71/50 et A71/A/CONF./7

Quatrième et cinquième séances de la Commission B

Salle XVII – Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30

- Point 20** **Questions soumises pour information**
- Point 20.1 – Plan d'action mondial pour les vaccins
 Document A71/39
- Point 20.2 – Immobilier : le point sur la stratégie de rénovation des bâtiments à Genève
 Document A71/40
- Point 20.3 – Rapports de situation
 Document A71/41 Rev. 2

Maladies transmissibles

- A. Stratégies mondiales du secteur de la santé contre le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2016-2021 (résolution WHA69.22 (2016))
- B. Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16 (2011))
- C. Élimination de la schistosomiase (résolution WHA65.21 (2012))

Maladies non transmissibles

- D. Le problème mondial de la drogue sous l'angle de la santé publique (décision WHA70(18) (2017))
- E. Plan d'action mondial de l'OMS visant à renforcer le rôle du système de santé dans une riposte nationale multisectorielle à la violence interpersonnelle, en particulier à l'égard des femmes et des filles et à l'égard des enfants (résolution WHA69.5 (2016))
- F. Charge mondiale de l'épilepsie et nécessité d'une action coordonnée au niveau des pays pour influencer sur ses conséquences sanitaires et sociales et sensibiliser l'opinion publique (résolution WHA68.20 (2015))
- G. Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020 (résolution WHA66.8 (2013))
- H. Mesures globales et coordonnées pour la prise en charge des troubles du spectre autistique (résolution WHA67.8 (2014))

Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie

- I. Stratégie et plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé 2016-2020 : vers un monde où chacun puisse vivre longtemps et en bonne santé (résolution WHA69.3 (2016))
- J. Santé génésique : stratégie pour accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs et cibles de développement internationaux (résolution WHA57.12 (2004))

Systèmes de santé

- K. Promotion de la santé des réfugiés et des migrants (résolution WHA70.15 (2017))
- L. Renforcement des services de santé intégrés centrés sur la personne (résolution WHA69.24 (2016))
- M. Promouvoir l'innovation et l'accès à des médicaments pédiatriques de qualité, sûrs, efficaces et abordables (résolution WHA69.20 (2016))
- N. Structures durables de financement de la santé et couverture universelle (résolution WHA64.9 (2011))
- O. Disponibilité, innocuité et qualité des produits sanguins (résolution WHA63.12 (2010))
- P. Transplantation d'organes et de tissus humains (résolution WHA63.22 (2010))
- Q. Stratégie OMS de recherche pour la santé (résolution WHA63.21 (2010))
- R. Plan d'action mondial pour la santé des travailleurs (résolution WHA60.26 (2007))

Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire

- S. Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique (résolution WHA60.1 (2007))

Samedi 26 mai 2018

Onzième séance de la Commission A

Salle XVIII – 9 h 00

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Sixième séance de la Commission B

Salle XVII – 9 h 00

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Septième séance plénière

Salle des Assemblées – Immédiatement après la clôture des travaux des Commissions A et B

Point 8 (suite)

Rapports des commissions principales

Point 9

Clôture de l'Assemblée de la Santé

2. Compte rendu des réunions

Troisième séance plénière

Présidence : D^r Pagwesese David Parirenyatwa (Zimbabwe)
Président de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé

Puis : D^r R. Sánchez Cárdenas (République dominicaine)
Cinquième Vice-Président de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé

Point 3 (suite) **Débat général**

Le Président a repris l'examen du point 3 en prêtant plus particulièrement attention au thème suivant : « La santé pour tous : s'engager en faveur de la couverture sanitaire universelle ». Il a invité à la tribune les deux premiers intervenants : le délégué de la Norvège et le délégué du Brésil. Ces intervenants ont été suivis des délégués de la Grèce, du Mexique, de la Slovaquie, du Ghana (qui s'est exprimé au nom du Commonwealth), du Népal, de la Turquie, du Japon, du Bélarus, de la République de Corée, de l'Australie, du Sénégal, de Monaco, de la République islamique d'Iran, de l'Islande, de l'Espagne, du Costa Rica, de l'Ukraine, de Malte, de la Tchéquie, des États-Unis d'Amérique, de la Slovénie, de la Côte d'Ivoire, de l'Italie, du Pérou, de l'Iraq, de l'Indonésie, de la République-Unie de Tanzanie, du Kazakhstan, du Nigéria, de la Tunisie, de la Namibie, de la Géorgie et du Mali.

Deuxième séance de la Commission A

Président : M. Arun Singhal (Inde)

Puis : D^r Søren Brostrøm (Danemark)

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.4 (suite) – Santé, environnement et changement climatique

Le Président a rouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Président a invité le Chef du Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac à s'adresser à la Commission. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a pris note des rapports, ce qui a clos le débat sur ce point.

Point 11.5 – Lutter contre la pénurie mondiale de médicaments et de vaccins et en favoriser l'accès

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à examiner le rapport figurant dans le document A71/12 et le projet de décision EB142(3) intitulé « Lutter contre la pénurie mondiale de médicaments et de vaccins et en favoriser l'accès » qui figure dans le document EB142/2018/REC/1. La Commission a ensuite été invitée à faire des observations. Le Président a annoncé qu'en raison de contraintes de temps, les acteurs non étatiques qui avaient demandé à intervenir pourraient le faire à une prochaine séance de la Commission A, à la reprise du débat sur ce point.

La séance a été suspendue.

Quatrième séance plénière

- Présidence : D^r R. Sánchez Cárdenas (République dominicaine)
Cinquième Vice-Président de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé
- Puis : D^r F. Duque III (Philippines)
Premier Vice-Président de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé
- Puis : D^r Pagwesese David Parirenyatwa (Zimbabwe)
Président de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé
- Puis : M^{me} K. Abdul Samad Abdulla (Maldives)
Deuxième Vice-Présidente de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé

Point 3 (suite)

Débat général

Le Président a repris l'examen du point 3 et a invité à la tribune les deux premiers intervenants : le délégué de Maurice et le délégué du Gabon. Ces intervenants ont été suivis des délégués de la Jamaïque, de l'Uruguay, du Luxembourg, du Bangladesh, de la République démocratique du Congo, du Maroc, d'Israël (qui s'est exprimé au nom du Réseau Santé en Europe du sud-est), de la Lituanie, de la Zambie, de la Colombie, de la Roumanie, de la République bolivarienne du Venezuela (qui s'est exprimé au nom du Mouvement des pays non alignés), de la République de Moldova, du Qatar, de Panama, de Singapour, du Botswana, de Tuvalu (qui s'est exprimé au nom des pays et territoires insulaires du Pacifique), du Chili, de Saint-Marin, de l'Éthiopie, du Turkménistan, de l'Ouzbékistan, de la Malaisie, du Cameroun, de la République arabe syrienne, d'El Salvador, de Brunéi Darussalam, de la Mongolie, du Viet Nam, de la République populaire démocratique de Corée, de Madagascar, de la Guinée, du Guatemala, de l'Angola, de la Guinée équatoriale. Le Burundi, Belize, Timor-Leste, Kiribati, le Sierra Leone, l'Ouganda et, conformément à l'article 57 du Règlement intérieur, la Fédération de Russie ont exercé leur droit de réponse.

La séance a été suspendue.

Troisième séance de la Commission A

Président : D^r Søren Brostrøm (Danemark)

Point 11 (suite)

Questions prioritaires stratégiques

Point 11.1

- Projet de treizième programme général de travail, 2019-2023

Le Président a ouvert le débat sur ce point de l'ordre du jour et a appelé l'attention de la Commission sur le document A71/4, puis il a demandé à la Commission d'examiner le projet de résolution EB142.R2 intitulé « Projet de treizième programme général de travail, 2019-2023 » qui figure dans le document EB142/2018/REC/1. La parole a été donnée à la Vice-Présidente du Conseil exécutif, M^{me} Sarah Lawley (Canada), qui a fait quelques observations liminaires. La Commission a été invitée à faire des observations. L'examen de ce point a été suspendu jusqu'à la prochaine séance de la Commission A.

La séance a été suspendue.

3. Réunions d'information techniques

Les réunions d'information techniques suivantes auront lieu pendant la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé de 12 h 30 à 14 h 15. L'interprétation sera assurée en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe.

Mercredi 23 mai 2018

Salle XII

Présentation officielle de l'argumentaire de l'OMS en faveur de la vaccination sur le continent africain

Si le continent africain a fait d'immenses progrès dans l'accès à la vaccination au cours des 15 dernières années, on constate maintenant une stagnation. En effet, un enfant africain sur cinq n'a pas accès aux vaccins vitaux. Du fait de cette situation, les maladies à prévention vaccinale entraînent encore trop de décès. Le 31 janvier 2017, lors du 28^e Sommet de l'Union africaine, les chefs d'État d'Afrique ont approuvé la Déclaration d'Addis-Abeba sur la vaccination, dans laquelle ils s'engagent à progresser sur la voie de l'accès universel à la vaccination en Afrique, essentiel pour atteindre la couverture sanitaire universelle et les objectifs de développement durable.

Dans ce contexte, les Bureaux régionaux de l'OMS pour l'Afrique et pour la Méditerranée orientale ont mis au point un argumentaire en faveur de la vaccination sur le continent africain. Cet argumentaire a été établi afin de mobiliser assez de ressources pour que l'OMS puisse continuer à aider les 54 États Membres du continent africain à respecter pleinement les engagements pris dans la Déclaration d'Addis-Abeba sur la vaccination. Au cours de cette réunion d'information technique, de nouveaux cadres et de nouvelles évolutions dans le domaine de la vaccination seront présentés, dont :

- le changement de paradigme et la nouvelle approche concernant la vaccination en tant qu'élément essentiel pour atteindre la couverture sanitaire universelle sur le continent africain ;
- la grille de maturité pour la vaccination ;
- le classement des pays du continent africain en différentes catégories ;
- l'ambition de sauver 1,9 million de vies d'ici à 2030 ; et
- une nouvelle proposition à valeur ajoutée et une approche adaptées aux pays, présentées par l'OMS, et la transformation du programme de vaccination.

Jeudi 24 mai 2018

Salle XII

Santé, environnement et changement climatique

La Déclaration ministérielle de Marrakech, publiée en 2016 à l'occasion de la Vingt-Deuxième Conférence des Parties (COP22), appelle l'OMS, ONU-Environnement et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) à créer une coalition mondiale entre les ministères concernés, dont ceux de la santé et ceux de l'environnement, et les principales institutions des Nations Unies et les autres parties prenantes, à faire avancer l'application de mesures susceptibles d'atténuer les effets nocifs sur l'environnement et sur le climat qui ont une incidence sur la santé et sur le bien-être des populations. Cette coalition vise avant tout à promouvoir et à rendre possible une meilleure gestion des risques environnementaux et climatiques pour la santé. Au cours de la première phase de son existence, la coalition privilégie notamment l'application immédiate de mesures afin de réduire le nombre annuel de décès – 12,6 millions actuellement – dus aux risques environnementaux et elle s'engage, en particulier, à soutenir les États Membres et les parties prenantes dans leurs efforts de lutte contre la pollution de l'air.

Cette réunion d'information technique interinstitutions :

- permettra aux chefs de secrétariat et aux États Membres de réaffirmer qu'ils s'engagent à soutenir la Coalition pour la santé et l'environnement et contre le changement climatique afin d'agir sur les principales causes environnementales des maladies ;
- offrira l'occasion de présenter un plan d'action commun contre la pollution de l'air et d'exposer en détail la portée et le but de la Première Conférence mondiale de l'OMS sur la pollution de l'air qui aura lieu prochainement ;
- permettra de fournir des informations scientifiques sur l'état des connaissances relatives aux déterminants environnementaux de la santé, y compris en lien avec la lutte contre les maladies non transmissibles ; et
- permettra de rendre compte des réalisations dans le cadre de la campagne « Respire la vie ».

Vendredi 25 mai 2018

Salle XII

Le rôle des parlementaires dans l'action en faveur de la couverture sanitaire universelle et de la sécurité sanitaire mondiale

La moitié au moins de la population mondiale n'a toujours pas accès à une couverture complète des services de santé essentiels et plus de 800 millions de personnes sont confrontées à des dépenses de santé catastrophiques. La couverture sanitaire universelle, y compris pour les catégories les plus marginalisées et les plus vulnérables de nos sociétés, telles que les femmes, les adolescents et les personnes âgées, est un objectif fondamental pour chaque pays. Elle permet à chacun de bénéficier, tout au long de sa vie, des services de santé dont il a besoin sans être confronté à des difficultés financières.

Elle inclut également la promotion de la santé et la prévention et exige une large approche de santé publique du renforcement des systèmes de santé. Comme les systèmes de santé solides sont le meilleur moyen d'éviter que des flambées ne se transforment en épidémies et d'intervenir dans les situations d'urgence sanitaire, ils sont aussi le meilleur outil pour se prémunir des crises sanitaires. À cet égard, la couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire mondiale sont deux aspects d'une même question.

La couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire mondiale sont essentielles pour atteindre les objectifs de développement durable mais, en fin de compte, elles relèvent d'un choix politique. Il incombe à chaque pays de tenter d'y parvenir, et les parlementaires ont un rôle clé à jouer pour faire avancer la mise en œuvre des programmes nationaux dans le domaine de la santé.

Cette réunion d'information technique permettra de connaître l'opinion des parlementaires et d'avoir des échanges sur les expériences concernant des mesures concrètes en termes de législation, de redevabilité, d'allocations budgétaires et de sensibilisation. Elle sera aussi l'occasion de présenter aux parlementaires le projet de treizième programme général de travail 2019-2023. Cette réunion est organisée en collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP).

4. Autres réunions

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé.

Mercredi 23 mai 2018

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Pourquoi les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes sont essentiels pour progresser dans les domaines de la couverture sanitaire universelle, de la qualité, de l'équité, de la dignité et des droits en matière de santé sexuelle et reproductive. Réunion organisée par les délégations du Canada, du Danemark, de la France, de la Géorgie, du Malawi, du Mozambique, de la Norvège, du Portugal, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse et de la Thaïlande.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIV	Institutionnaliser la participation sociale et écouter l'opinion de la population pour obtenir des résultats durables en matière de couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par les délégations du Chili, de la République islamique d'Iran et de la Thaïlande.
12 h 30-14 h 15 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS. Séance d'information à l'heure du déjeuner sur l'action de l'OMS dans les pays : Roumanie.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Oncologie gynécologique, détection précoce et prévention. Réunion organisée par la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Engagement des États Membres en faveur du mouvement mondial pour la couverture sanitaire universelle : mesures axées sur les soins de santé primaires et le financement pour une prestation efficace. Réunion organisée par les délégations de l'Australie, du Ghana, de l'Indonésie, des Maldives, du Mexique, de la République de Corée et de la Turquie.
18 h 00-19 h 30 Salle VIII	Vers la fin de la tuberculose – efforts des pays du Groupe BRICS pour atteindre la couverture sanitaire universelle dans le contexte de la préparation de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la tuberculose. Réunion organisée par les délégations de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Chine, de la Fédération de Russie et de l'Inde.
18 h 00-20 h 00 Salle XXII	Réunion informelle avec les ministres de la santé des pays touchés par le ver de Guinée. Réunion organisée par le Secrétariat de l'OMS. <i>Sur invitation seulement.</i>
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Mobiliser la société : une source d'inspiration pour proposer des réponses nationales face à la démence. Réunion organisée par Alzheimer's Disease International.

Jeudi 24 mai 2018

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30-14 h 00 Salle VII	Formulation inclusive de politiques et de programmes fondés sur des bases factuelles pour la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par les délégations de l'Éthiopie, de la Norvège, de l'Ouganda et de l'Union européenne.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Vers l'accès universel à la transplantation d'organes solides. Réunion organisée par les délégations de l'Algérie, de l'Argentine, de l'Australie, de la Bulgarie, de la Chine, de la Colombie, du Costa Rica, de la Croatie, de l'Espagne, de la Fédération de Russie, de l'Italie, du Portugal, du Qatar, de la République dominicaine et de l'Uruguay.
12 h 30-14 h 30 Salle IX	Réunion ministérielle des petits États insulaires en développement (PEID).
13 h 00-14 h 00 Salle IV	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Du problème à la solution - mettre fin à la tuberculose, vaincre les maladies non transmissibles et parvenir à la santé pour tous grâce à la mise en œuvre des « meilleurs choix » dans le cadre d'une politique relative à l'alcool. Réunion organisée par les délégations du Botswana, de la Lituanie, de la Slovénie et de la Thaïlande, et par IOGT International.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Lutter contre la résistance aux antimicrobiens, qui menace la santé mondiale et la réalisation de la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par les délégations de l'Australie, du Canada, du Chili, des Fidji, de l'Italie, de la Malaisie, de la Norvège, des Pays-Bas, des Philippines, de la République de Corée, de la Suède, de la Suisse, de la Thaïlande et du Viet Nam.
18 h 00-19 h 30 Salle VIII	Surmonter les problèmes posés par les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés : le rôle crucial des autorités de réglementation. Réunion organisée par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, de l'Irlande, du Japon, du Mexique et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	La World Breastfeeding Trends Initiative comme moyen d'inciter à agir afin d'atteindre les cibles fixées par l'Assemblée mondiale de la Santé et par le Collectif mondial pour l'allaitement maternel afin d'accroître l'allaitement au sein exclusif et continu. Réunion organisée par l'International Baby Food Action Network.

Vendredi 25 mai 2018

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30-14 h 00 Salle VII	Investir des millions pour améliorer la nutrition de milliards de personnes : comment les programmes communautaires, y compris pour l'allaitement maternel, renforcent la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par les délégations du Bangladesh, du Burkina Faso, du Canada, de la France, de l'Irlande, de Madagascar, du Nigéria, des Philippines et de la Thaïlande.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Accès aux médicaments : il est essentiel de surmonter les obstacles créés par les monopoles pour atteindre la couverture sanitaire universelle et mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Réunion organisée par les délégations du Brésil, de l'Inde, de la Malaisie, du Maroc, du Sénégal et de la Thaïlande.
13 h 00-14 h 00 Concordia 1	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Santé numérique et intelligence artificielle pour la prestation de services de qualité dans la perspective de l'accès universel aux soins de santé. Réunion organisée par la Société internationale de télé-médecine et de cybersanté.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Un meilleur accès pour tous grâce à des systèmes de financement durables : rôle du secteur privé et innovations pour parvenir à la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par la Global Diagnostic Imaging, Healthcare IT and Radiation Therapy Trade Association et la Fédération internationale de l'industrie du médicament.

Samedi 26 mai 2018

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.

5. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

Séances plénières. Thème du débat général : « La santé pour tous : s'engager en faveur de la couverture sanitaire universelle »

Dans la résolution WHA52.21 relative à la réforme de l'Assemblée de la Santé, l'Assemblée mondiale de la Santé prie le Directeur général de prendre les dispositions voulues pour que la séance plénière soit plus brève et encourage, afin de faciliter ce processus, les délégations à présenter des exposés par groupes ou par régions au cours du débat en séance plénière. Les délégués sont priés de limiter leurs interventions à cinq minutes (soit 550 mots) au cours de ce débat. Le temps de parole alloué aux groupes et aux Régions sera de 10 minutes.

Les délégués désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants au débat général devront s'adresser au Département Organes directeurs et relations extérieures par courriel (piazzap@who.int) ou par télécopie (+41 22 791 4173).

Les textes des interventions au débat général doivent être communiqués par courriel (interpret@who.int) ou au bureau de l'assistant du secrétaire de l'Assemblée de la Santé (bureau A.656) au plus tard le lundi 21 mai 2018 au matin. Si le texte est transmis par courriel, il est demandé aux délégués d'indiquer comme objet de leur message, et au sommet de la déclaration, le nom de leur pays et l'intitulé de la séance : « Débat général ».

Autres réunions

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int ou de remettre une version imprimée du texte aux responsables des conférences dans la salle au moins 30 minutes à l'avance. Cela n'empêche pas l'orateur de s'écarter du texte qu'il aura fourni lors de son intervention, mais facilite la clarté et la fiabilité de l'interprétation dans les langues officielles. Dans la rubrique « Objet », indiquez au-dessus du texte de l'intervention le nom du pays/groupe, la séance pendant laquelle aura lieu l'intervention (par exemple plénière, Commission A, Commission B, Conseil exécutif) et le point de l'ordre du jour auquel votre intervention se rapporte.

Dans les Commissions A et B, la durée des interventions individuelles est limitée à 3 minutes (330 mots) et celle des interventions de groupe à 5 minutes (550 mots). Les délégués sont priés d'adopter un débit de parole normal. Un débit de parole rapide risque de nuire à la clarté et à l'exactitude de l'interprétation. Les déclarations soumises à l'avance sont considérées comme confidentielles et, aux fins des actes officiels, c'est l'intervention telle qu'elle a été prononcée qui fait foi.

Interventions des délégués postées sur le site Web de l'Assemblée de la Santé

Les délégués qui souhaitent que le texte de leur intervention soit posté sur la page Web de l'Assemblée de la Santé (http://apps.who.int/gb/f/f_wha71.html) peuvent l'envoyer à l'adresse statements@who.int et indiquer comme objet de leur message le point de l'ordre du jour auquel cette intervention se rapporte. Les informations complémentaires transmises de cette manière ne seront pas incluses dans les actes officiels de la réunion.

Interventions des acteurs non étatiques à l'Assemblée de la Santé

Les acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS peuvent demander à s'exprimer pendant les séances des Commissions A et B de l'Assemblée de la Santé lors de l'examen d'un point technique relevant de leurs compétences. Les acteurs non étatiques désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants devront s'adresser au secrétariat du Département Partenariats et acteurs non étatiques (PNA) par courriel (nsastatements@who.int) au plus tard à 8 heures le jour de la séance en question. Les acteurs non étatiques doivent communiquer le texte de leur intervention à l'avance afin que le Secrétariat le poste sur un site Web prévu à cet effet et ils sont invités à s'inscrire à l'adresse <https://extranet.who.int/nonstateactorsstatements/>. La durée des interventions est limitée à 2 minutes (soit 300 mots).

6. Liste provisoire des intervenants au débat général en plénière

Guyana
Libéria
Suède
Estonie
Andorre
Thaïlande
Djibouti
République centrafricaine
Togo
Danemark
Paraguay
République démocratique populaire lao
Bénin
Pakistan
Saint-Kitts-et-Nevis
Seychelles
Nicaragua
Bahreïn
Oman
Rwanda
Congo
Mauritanie
Fidji
Afghanistan
Swaziland
Cabo Verde
Barbade
Jordanie
Lesotho
Malawi
Haïti
Mozambique
Sri Lanka
Comores
Vanuatu
Grenade (Le délégué de la Grenade s'exprimera au nom de l'Organisation des États des Caraïbes orientales)

Kirghizistan
Îles Marshall
Tchad
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Nauru
Sainte-Lucie
Sao Tomé-et-Principe
Palaos
Guinée-Bissau
Albanie

Saint-Siège
Ordre de Malte
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Union africaine
Union interparlementaire (UIP)
Union internationale des télécommunications (UIT)
Organisation de la coopération islamique (OCI)
Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)

===

7. Annonces

Services

Un centre est à la disposition des délégués à l'Assemblée de la Santé dans la salle A.821 pour le traitement de texte et les photocopies.

Une connexion Internet sans fil est disponible en accès libre dans les principales parties communes du Palais des Nations.

Site Web de l'Organisation mondiale de la Santé : <http://www.who.int>.

Documents de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif :
<http://apps.who.int/gb/f/index.html>.

Produits de l'information et souvenirs de l'OMS en vente au Palais des Nations

La librairie de l'OMS est située au Palais des Nations, dans le nouvel espace « Concordia », entre les portes 13 et 15. Les dernières publications et les derniers produits d'information de l'OMS et des bureaux régionaux sont en vente avec une remise de 50 %. Des souvenirs de l'OMS sont aussi exposés en vitrine. La librairie de l'OMS est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 h 30 au Palais des Nations et au Siège de l'OMS.

Courrier personnel

Les délégués et les représentants des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS sont priés de relever **tous les jours** leur courrier personnel, leurs messages et leurs invitations au Bureau de l'information.

Service médical

Les délégués qui ont besoin de soins médicaux peuvent appeler le 022 791 30 40.

Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Cherchez « Governing Bodies » dans la plateforme de téléchargement (le « store ») ou scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application. Le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour utiliser cette application sont disponibles au guichet d'inscription.



Diffusion vidéo en streaming

Les séances plénières et les séances de la Commission A et de la Commission B seront diffusées sur le Web dans les six langues des Nations Unies. Les séances diffusées sur le Web pourront être regardées sur Mac ou PC et sur tous les dispositifs mobiles, y compris l'iPhone, l'iPad et les téléphones fonctionnant sous Android ou sous Windows.

Arabe : <http://www.who.int/mediacentre/events/2018/wha71/webstreaming/ar/index.html>

Chinois : <http://www.who.int/mediacentre/events/2018/wha71/webstreaming/zh/index.html>

Anglais : <http://www.who.int/mediacentre/events/2018/wha71/webstreaming/en/index.html>

Français : <http://www.who.int/mediacentre/events/2018/wha71/webstreaming/fr/index.html>

Russe : <http://www.who.int/mediacentre/events/2018/wha71/webstreaming/ru/index.html>

Espagnol : <http://www.who.int/mediacentre/events/2018/wha71/webstreaming/es/index.html>

== =